

Développement

De nouveaux partenaires pour l'économie sociale et solidaire

POURQUOI ?

Les pôles territoriaux de coopération économique regroupent des initiatives pour le développement durable d'un territoire. Ils se distinguent des pôles de compétitivité, axés sur certaines industries porteuses.

POUR QUI ?

En général, les pôles réunissent trois types d'acteurs : des PME, des structures de l'économie sociale et solidaire, et des collectivités. Des organismes de recherche ou de formation peuvent y être intégrés.

COMMENT ?

Le développement territorial s'opère par la coopération et la mutualisation entre les structures. Les collectivités ne sont pas aux commandes, elles sont simplement partenaires des acteurs privés.

Tout au bout de l'île de Nantes (282 000 hab., Loire-Atlantique), face à la Loire, l'économie sociale et solidaire (ESS) s'apprête à jeter l'ancre. En se glissant dans trois anciens bâtiments industriels, elle devrait disposer, dès la rentrée 2013, d'une vitrine de quelque 4 000 m² pour se donner un peu de visibilité. Mais ce site des Ecossolies ne servira pas que de porte-drapeau aux associations ou aux coopératives nantaises. « Nous pourrons héberger jusqu'à trente entreprises, sans nous arrêter à leur seul statut. Certains auto-entrepreneurs, artisans et PME peuvent également se revendiquer de l'ESS ! » souligne Andrée Terrien, directrice du réseau des Ecossolies jusqu'en septembre.

Un ménage à trois

Le lieu des Ecossolies aura, en outre, d'autres fonctions. L'équipe y créera un incubateur et une pépinière, pour les « jeunes pousses » de l'ESS ; elle y mettra aussi sur pied des événements d'ordre festif ou commercial. Enfin, sous une grande halle, des vêtements de seconde main et des articles de commerce équitable seront en vente

AVANTAGES

- Les PTCE visent un développement durable du territoire, plutôt que la croissance d'une seule filière industrielle.
- Ils permettent aux collectivités de se trouver des alliés et de limiter ainsi leurs engagements.

INCONVENIENTS

- La formule englobe des expériences assez hétéroclites, et pourrait être affinée.
- L'Etat n'apporte aucun soutien financier.

dans un magasin. « Cet espace ne sera pas une nouvelle maison des associations, mais bien un lieu de développement économique », précise Andrée Terrien. Les collectivités locales semblent juger le projet prometteur. Nantes métropole, notamment, a repéré ce site à louer, après avoir initié le réseau des Ecossolies, dès 2001.

Les Nantais ne sont pas seuls à rénover ainsi le développement territorial. Vingt projets similaires existent déjà en France. Et des dizaines d'autres pourraient bientôt y être assimilés. Ces laboratoires se sont trouvé une appellation commune : les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). « Ces pôles développent une activité économique, à finalité sociale ou environnementale, en lien avec un territoire, en regroupant des acteurs de l'ESS, des entreprises classiques et des collectivités locales », résume Anne-Laure Federici, déléguée générale du Réseau des territoires pour l'économie solidaire (RTES).

A Romans-sur-Isère (33 700 hab., Drôme), le Pôle sud offre un exemple concret de ce ménage à trois. A la tête du groupe Archer, Christophe Chevalier constatait une limite à ses

dispositifs d'insertion par l'activité économique : « Ce pas vers l'emploi fonctionne très bien à l'entrée, ainsi qu'à l'intérieur, mais, en contexte de crise, il manque des postes pour assurer la sortie des personnes en insertion. »

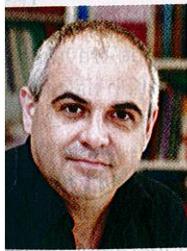
Préserver l'industrie locale

Dès 2005, le groupe Archer a créé des emplois pour pallier le manque en rachetant des entreprises en faillite et en s'investissant dans le domaine de la chaussure, une industrie locale en déclin. Et lorsqu'en 2007 la société emménage dans de nouveaux locaux, elle décide d'y héberger, ou d'y accueillir ponctuellement, quelque vingt partenaires alliés pour le développement du territoire : des organismes de formation, Pôle emploi et la mission locale, une association de chefs d'entreprises ou le Coorace qui fédère des structures de l'ESS. Les collectivités locales, elles-mêmes, investissent le lieu. « Certains problèmes ne peuvent être solutionnés par une entreprise seule, commente Christophe Chevalier. En réunissant les acteurs, on y arrive. » Cependant, si les PTCE reprennent cette même partition à trois voix, les variations abondent. Ainsi, la plupart



ans-sur-Isère (Drôme), le Groupe
y a créé le Pôle sud et a, notamment,
i dans la fabrication de chaussures
a tradition romanaise.

JVILLE/ARCHER



L'EXPERT

LAURENT FRAISSE, socio-économiste, chercheur au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (*)

«Une ouverture pour les politiques locales»

Les pôles territoriaux de coopération économique [PTCE] apportent une ouverture aux politiques locales de développement économique. Avec les pôles de compétitivité ou les clusters, on mettait l'accent sur les liens entre industries, grandes entreprises et innovations technologiques – en général sur des filières d'excellence. Les PTCE permettent d'élargir la palette à des formes de coopération économique qui étaient, jusqu'ici, dans l'ombre : entre PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire [ESS], mais aussi pour des services au territoire et à la population. Les PTCE renouvellent également les politiques locales en faveur de

l'ESS. Celles-ci n'ont encore qu'une dizaine d'années et, dans un premier temps, elles se sont souvent concentrées sur la création d'activités. Les pôles constituent peut-être une seconde étape, où l'on se soucie du développement et de la consolidation de ces activités, dans un contexte de crise, qui incite à se regrouper. Je ne crois pas que les collectivités soient dépossédées de leurs pouvoirs par ces nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé ! La coconstruction de services d'intérêt général locaux est une histoire ancienne entre les collectivités et les associations.»

(*) Travaille sur les PTCE pour Le Labo de l'ESS.

300 PERSONNES

environ ont assisté à la première rencontre nationale des PTCE, le 25 juin à Paris (*). Une cinquantaine de collectivités y étaient représentées. De quoi ravir les organisateurs. Ceux-ci avaient déjà été surpris par le succès de leur appel à projets, lancé en 2011 : plus de 150 expériences de coopération territoriale leur avaient été rapportées.

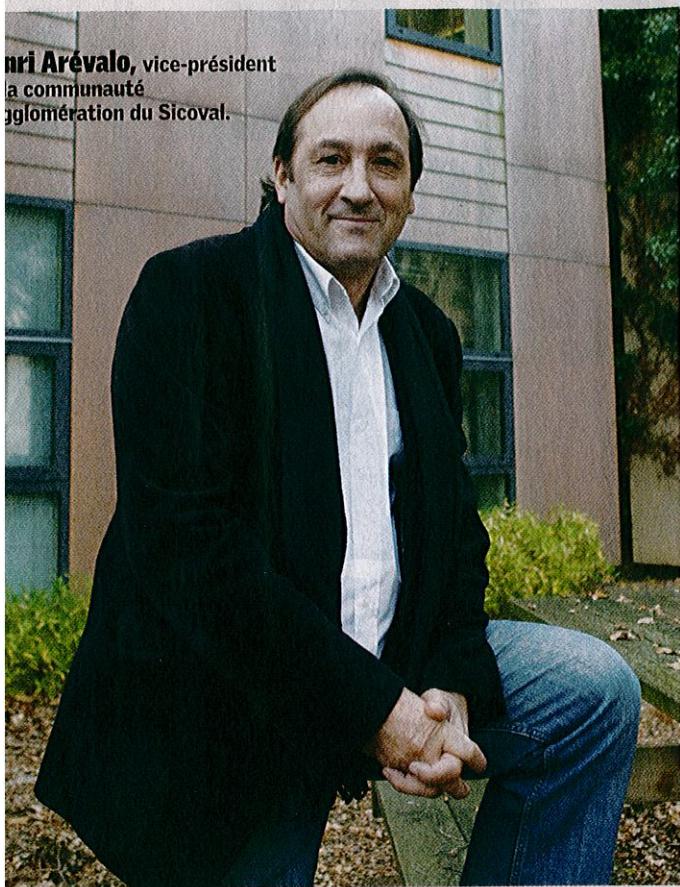
(*) Site internet : www.lelabo-ess.org/ Compte-rendu de la première

s'épanouissent dans un même bâtiment. «Mais certains n'ont qu'une adresse commune, sans partager physiquement de local», indique Christophe Chevalier, par ailleurs président du Coorace. En outre, selon leur définition complète (lire p.34), les PTCE doivent intégrer «des centres de recherche et organismes de formation». Tel est le cas du regroupement languedocien Réalis, qui inclut, en plus d'une pépinière ou d'un incubateur, l'Ecole de l'entrepreneuriat en économie sociale. Toutefois, tous les pôles n'en disposent pas.

S'ouvrir vers le secteur privé

Même le partenariat avec des PME peut rebouter certains militants associatifs. Par exemple, en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique, le projet Eolien citoyen s'est finalement contenté de miser sur l'ESS, les collectivités et les habitants pour produire de l'énergie renouvelable. Certes, avant même de réaliser deux premiers parcs, «nous nous sommes posé la question de solliciter les investissements d'entreprises locales ou d'artisans», rapporte Charlène Suire, animatrice au sein de l'association porteuse, Eoliennes (***).

Henri Arévalo, vice-président
de la communauté
d'agglomération du Sicoval.



C. BELLAVIA

(...) en pays de Vilaine. «Mais nous ne voulions pas que la grande distribution, notamment, puisse communiquer sur un soutien qu'elle nous aurait apporté... Finalement, nous avons recueilli assez de fonds propres et n'avons pas eu besoin de nous tourner vers le secteur privé.» Cette ouverture vers des entreprises classiques peut pourtant avoir un intérêt majeur, selon Françoise Bernon, déléguée générale du think tank Le Labo de l'ESS: «Montrer notre capacité à "infuser" nos principes dans le reste de l'économie!»

Un soutien financier

Une caractéristique revient dans les vingt PTCE recensés: les collectivités territoriales en sont des partenaires précieux. Naturellement, leur soutien est d'abord pécuniaire. Pour financer la construction du siège de Réalis, dans une zone d'activité de Montpellier, la région Languedoc-Roussillon a ainsi dégagé 8 millions d'euros, complétés par 2,5 millions du Fonds européen de développement régional. En outre, les collectivités peuvent aider à trouver un terrain à construire ou un bâtiment à investir, comme à Nantes. «La commande publique peut

DÉFINITION

Le PTCE

Le pôle territorial de coopération économique est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire. Ce pôle est associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation. Il met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

Source: Le Labo de l'ESS. Site internet: www.lelabo-ess.org

Sicoval (Haute-Garonne) • 36 communes • 70 000 hab.

Une interco aux commandes

Aux portes de Toulouse s'échafaude un pôle territorial de coopération économique particulier, initié par la communauté d'agglomération du Sicoval. Henri Arévalo, son vice-président, en a pris, provisoirement, les commandes. «Lorsque le projet aura abouti, les acteurs pourront reprendre leur autonomie», promet-il. Sans doute peuvent-ils lui faire confiance: l'élu a déjà impulsé la création, en 2002, de la Maison de l'économie solidaire de Midi-Pyrénées, qui rassemble aujourd'hui quatorze structures. «Ensuite, il a su se mettre en retrait», confirme Bérénice Dondene, qui y préside l'agence de développement et de promotion de l'économie solidaire (Adepes). A présent, l'ambition d'Henri Arévalo est de trouver un bâtiment plus vaste, pouvant réunir quarante structures autour d'une

double vocation régionale: «Favoriser les mutualisations et les coopérations entre acteurs, mais aussi accroître la visibilité de l'économie sociale et solidaire auprès du grand public et des autres entreprises!» L'élu est déjà parvenu à associer au projet le Grand Toulouse, le département et la région. Et l'heure est venue, «pour les entreprises de l'ESS, de prendre la main», se réjouit Bérénice Dondene. Une coopération se dessine déjà, visant à développer les achats auprès de l'ESS des collectivités et entreprises de la région.

CONTACT

Bérénice Dondene, présidente de l'Adepes, email: contact@adepes.org

LE BILAN

L'interco favorise la mutualisation et la visibilité de l'ESS.

aussi jouer un rôle», ajoute le chercheur Laurent Fraisse (lire l'encadré p.33): «C'est en proposant une délégation de service public pour gérer une salle de concert que la ville de Saint-Etienne [172000 hab., Loire] a suscité une coopération entre associations et organisations culturelles désireuses d'y répondre.» Victorieux, le regroupement a abouti, en 2010, à un nouveau projet de cluster centré sur cette filière «culture et coopération».

Le modèle des PTCE peut même être intégré par certaines collectivités dans leur stratégie de développement économique. Par exemple, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur appuie, parmi ses différents pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaire (Prides), un réseau centré sur l'ESS, dans le secteur des services à la personne; il peut être assimilé à un PTCE.

Enfin, stade ultime d'engagement, les collectivités peuvent initier elles-mêmes la création d'un pôle, en regroupant différents acteurs du territoire. Tel est le cas avec la communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain, Sicoval (lire ci-dessus). «Mais il ne faut pas sauter les étapes, aver-

tit Laurent Fraisse. Je doute qu'un élu parvienne à lancer un PTCE sans avoir déjà une tradition de travail dans le domaine de l'ESS et un tissu d'acteurs préexistant.»

Accepter de passer la main

Du reste, «un regroupement où les collectivités décideraient de tout ne peut pas être un PTCE», met en garde Christophe Chevalier. «Elles y ont un rôle important à jouer, mais doivent accepter de passer la main à d'autres acteurs. Les collectivités doivent faire la différence entre un pôle et leurs propres politiques de développement économique et d'aménagement!» Enfin, «les collectivités ne doivent pas être les seuls acteurs publics à s'investir», plaide Françoise Bernon. La première journée nationale des PTCE (lire la colonne p.33), le 25 juin, peut lui donner espoir: le ministre délégué chargé de l'ESS, Benoît Hamon, y est venu affirmer son intérêt pour la formule. Les réseaux engagés pour la promotion des PTCE espèrent bien en tirer quelques financements, non seulement pour affiner leur modèle, mais aussi pour soutenir les pôles existants et en projet. Olivier Bonnin